© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Vos questions / nos réponses

l'alcool chez les personnes âgées

Par Profil supprimé Postée le 09/03/2011 17:07

> Je suis aide à la personne dans un cadre professionnel, ayant connaissance de sa santé et de sa prise médicamenteuse, dois-je donner un verre d'alcool à une personne âgée alcoolique qui est prète à tout pour l'obtenir?

Mise en ligne le 10/03/2011

Bonjour,

Nous comprenons que vous souhaitiez adopter vis-à-vis de cette personne une attitude bienveillante et protectrice. Vous n'êtes effectivement pas tenue d'encourager ou faciliter sa consommation si cela vous semble contraire à son état de santé. Cependant, vous ne pouvez pas l'empêcher non plus de le faire, contre votre avis ou en votre absence.

Cette situation semble vous poser problème professionnellement et/ou personnellement mais nous manquons d'informations pour pouvoir vous répondre plus précisément. Nous vous conseillons avant tout d'en parler avec l'un des vos responsables afin de ne pas rester seule avec cette difficulté et réfléchir aux possibilités qui sont les vôtres dans cette situation. Vous pouvez également contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.